

## Pourquoi ce guide ?

Les attentes des clients, la pression sur la chaîne d'approvisionnement et la révision de la loi fédérale sur la protection des données (LPD) poussent les PME suisses à prendre la conformité au sérieux. Pourtant, les ressources sont limitées et la plupart des outils et consultants sont conçus pour les grandes entreprises.

### Ce guide vous aide à :

- Comprendre vos obligations légales
- Choisissez le niveau de support adapté à votre entreprise
- Planifiez vos prochaines étapes en toute confiance

## Qu'attend la loi ?

Principales obligations en vertu de la loi suisse sur la protection des données :

### Source : Loi fédérale sur la protection des données (nLPD)

- Informer les personnes concernées de manière transparente (art. 19)
- Tenir un registre des activités de traitement (art. 12-13)
- Mettre en œuvre des mesures techniques et organisationnelles — TOM (Art. 8, 22)
- Notifier sans délai les violations de données au PFPDT (art. 24)
- Respecter les droits individuels : accès, rectification, opposition, suppression (art. 25-27)
- Désignez un représentant suisse si votre entreprise est basée à l'étranger (art. 14)
- Réglementer le profilage et évaluer les traitements à haut risque (art. 22, 10)
- Fournir une politique de confidentialité claire et accessible (art. 19)
- Documenter les transferts internationaux de données (art. 16)
- Appliquer les principes de « protection des données dès la conception » et de « protection des données par défaut » (art. 7)
- Effectuer des analyses d'impact sur la protection des données (AIPD) pour les traitements à haut risque (art. 22)

## Le coût de l'inaction



### Sanctions réglementaires :

Le PFPDT peut imposer des amendes allant jusqu'à **250 000 CHF** en cas de non-respect intentionnel et tenir les personnes responsables.



### Perte d'activité :

De plus en plus de clients, notamment dans les secteurs B2B et public, exigent désormais une preuve formelle de conformité.



### Retards opérationnels :

Sans documentation, répondre aux audits ou aux demandes des personnes concernées peut prendre du temps et des ressources.



### Atteinte à la réputation :

Une violation de données peut gravement affecter la confiance et la réputation des PME.

# Conformité à la protection des données pour les PME suisses

keyIT

Votre guide pratique pour naviguer dans le nLPD

## Nos solutions de conformité

Service	Audit Flash 360°	Pack Essentiel	Pack Avancé	Pack Expert
Vérification initiale de conformité (27 questions)	✓	✓	✓	✓
Rapport de synthèse (PDF)	✓	-	-	-
Plan d'action prioritaire	✓	-	-	-
Rapport d'audit complet (nLPD)	-	✓	✓	✓
Inventaire et registre des données	-	3 actifs + 3 soins	5 actifs + 5 soins	Portée personnalisée
Transferts internationaux de données	-	✓ (3 transferts)	✓ (5 transferts)	Coutume
Journal des incidents et des violations	-	✓	✓	✓
Canal de demande de droits en ligne	-	✓	✓	✓
Politique de confidentialité personnalisée (base de 43 questions)	-	✓	✓	✓
Cartographie des flux de données (Sankey ou arbre)	-	-	✓	Coutume
Fichiers de cycle de vie et suggestions de purge	-	-	✓	Coutume
DPIA (évaluation d'impact pour les cas à haut risque)	-	-	-	✓
Registre des contrats (sous-traitants, transferts)	-	-	-	✓
Dossier de conformité prêt pour l'audit PFPDT	-	-	-	✓
Soutien du DPO externe	-	1 jour/trimestre	1,5 jours/trimestre	Flexible

# Conformité à la protection des données pour les PME suisses

keyIT

Votre guide pratique pour naviguer dans le nLPD

## Quel forfait convient à votre PME ?

Votre profil	Pack recommandé
<b>Vous ne savez pas où vous en êtes ?</b> Commencez ici pour y voir plus clair. Idéal pour les startups et les PME qui souhaitent comprendre leur niveau de conformité actuel avant d'aller plus loin.	✔ <b>Audit Flash 360°</b> Aperçu rapide de la conformité à prix fixe
<b>PME en croissance</b> 20 à 50 employés Gère les données RH, clients ou sous-traitants	✔ <b>Pack Essentiel</b> Démarrer une documentation structurée, des politiques et des registres
<b>PME établie</b> 50 à 249 employés Données sensibles, outils externes comme Microsoft 365, plateformes RH	✔ <b>Pack avancé</b> Inclut la cartographie, le cycle de vie et la sensibilisation aux risques
<b>PME réglementées ou à haut risque</b> Santé, juridique, finance, SaaS, mineurs	✔ <b>Pack Expert</b> Documentation complète, DPIA, contrats et prêt pour l'audit

## Assistance DPO externe (DPO-as-a-Service)

Chaque forfait comprend l'assistance trimestrielle d'un expert en protection des données et conformité de keyIT, assurée par notre service de DPO externe (DPO-as-a-Service). Ainsi, vous n'avez pas besoin de faire appel à un DPO interne. Vous bénéficiez d'une assistance régulière pour maintenir votre conformité et vous préparer aux audits et aux évaluations clients.

### Ce qui est inclus :

- Suivi des recommandations d'audit
- Mises à jour du registre et des enregistrements de traitement des données
- Suivi des évolutions légales et réglementaires
- Préparation aux audits potentiels du FDPIC
- Mises à jour des principaux documents de conformité (politique de confidentialité, registre, canal de demande de droits)

Votre documentation de conformité est gérée directement dans **Dastra**, une plateforme conçue pour les PME. Elle centralise tous les enregistrements clés, automatise les mises à jour et assure une traçabilité complète pour les audits et les revues clients, avec un minimum d'efforts de votre part.

### Avantages pour votre PME :

- Aucune charge de travail interne pour la surveillance juridique
- Une aide experte — juste quand vous en avez besoin
- Meilleure préparation aux audits et à la due diligence client

# Conformité à la protection des données pour les PME suisses

keyIT

Votre guide pratique pour naviguer dans le nLPD

## Comment démarrer votre parcours de conformité

! Planifiez dès maintenant votre **audit Flash 360°** pour évaluer votre niveau de conformité avec le nLPD.

Des questions ? Prenez rendez-vous pour **un appel de 30 minutes avec notre expert** pour discuter de votre situation ou envoyez-nous un e-mail à [sales@keyit.ch](mailto:sales@keyit.ch) ; nous vous répondrons rapidement.

## Réponses aux objections fréquentes

**« C'est trop tôt pour agir. »**

La loi est déjà en vigueur — mieux vaut prévenir que guérir.

**« Nous avons peu de données sensibles. »**

Toute donnée personnelle est concernée par la nLPD.

**« On préfère gérer cela en interne. »**

keyIT audite, valide et structure ce qui existe déjà.

**« C'est trop cher. »**

Commencez par un Audit Flash 360° à moindre coût.

**« Ce n'est pas prioritaire. »**

Les contrôles ont commencé : mieux vaut être prêt.